



Assemblée générale

Distr. générale
9 février 2016
Français
Original : anglais

Trentième session extraordinaire

Ordre du jour provisoire de la trentième session extraordinaire de l'Assemblée générale*

**Qui s'ouvrira au Siège de l'Organisation des Nations Unies,
le mardi 19 avril 2016, à 10 heures**

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation à laquelle appartient le Président de la soixante-dixième session ordinaire de l'Assemblée générale.
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
3. Pouvoirs des représentants à la session extraordinaire de l'Assemblée générale :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection du Président et des autres membres du Bureau.
5. Rapport de la Commission des stupéfiants sur ses travaux préparatoires.
6. Organisation de la session et adoption de l'ordre du jour.
7. Débat général.
8. Adoption du document final.

* Publié conformément à l'article 16 du Règlement intérieur.

